

## **Document d'action de fonds fiduciaire de l'UE à utiliser pour les décisions du comité de gestion**

### **1. IDENTIFICATION**

<i>Intitulé/Numéro</i>	<b>Programme de promotion de la cohésion sociale, du dialogue et de la réconciliation dans la société centrafricaine</b>		
<i>Coût total</i>	Coût total estimé: € 7,700,000 Montant total provenant du Fonds fiduciaire: 100%		
<i>Méthode d'assistance/ Modalités de mise en œuvre</i>	Gestion directe / Subvention Gestion indirects / Convention de Délégation		
<i>Code CAD</i>	151	<i>Secteur</i>	Gouvernement et société civile

### **2. JUSTIFICATION ET CONTEXTE**

#### **2.1. Résumé de l'action et de ses objectifs**

La République Centrafricaine connaît une situation d'instabilité depuis plusieurs années en raison notamment de facteurs de tension intercommunautaire et d'un contexte politique post-crise fragile.

L'ICG analyse à ce propos :

*" La crise centrafricaine est une crise de longue durée, émaillée de violences sporadiques sur fond de désintégration de l'Etat, d'économie de survie et de profonds clivages entre groupes socio-ethniques. Alors que les groupes armés (dont les anti-balaka et les ex- Seleka) se caractérisent par leur criminalisation et leur fragmentation, les tensions intercommunautaires ont mis à mal l'unité nationale et la fabrique sociale centrafricaine. De par sa géographie et son histoire, la Centrafrique est à la jonction de deux régions et de deux populations : au nord, le Sahel et les populations d'éleveurs et de commerçants à majorité musulmane et, au sud, l'Afrique centrale et les populations de la savane et du fleuve initialement animistes et maintenant majoritairement chrétiennes.*

*La prise du pouvoir par la Seleka en mars 2013 a constitué un renversement du paradigme politique centrafricain. Pour la première fois depuis l'indépendance, une force issue des populations musulmanes du nord et de l'est du pays s'est emparée du pouvoir. L'affrontement qui a suivi entre Seleka et anti-balaka a engendré de fortes tensions communautaires exacerbées par l'instrumentalisation de la religion, des fractures de la société centrafricaine et des peurs collectives" (Centrafrique, Les racines de la violence, International Crisis Group, 21 septembre 2015).*

Outre ces disparités et clivages, le facteur religieux a été largement instrumentalisé sur la scène sécuritaire et politique, comme moyen de mobilisation des groupes armés à Bangui et dans les principales localités du pays. A ce titre, la question du dialogue et de la réconciliation doit prendre en compte des facteurs multiples et complexes.

Les violences perpétrées au plus fort de la crise et les heurts entre communautés qui continuent à avoir lieu jusqu'à présent (Octobre 2015), ainsi que des facteurs socio-économiques, appellent des actions concrètes de dialogue, médiation et réconciliation tant au niveau national que local, en recourant à des initiatives politiques, symboliques, administratives, sociales et économiques.

La fragilité de l'État et l'incapacité des forces armées de la RCA à protéger la population et maintenir l'ordre ont joué en faveur des groupes rebelles. Cette situation a exacerbé les conflits locaux et a laissé les communautés locales de plus en plus vulnérables et impuissantes.

Plusieurs facteurs contribuent à l'affaiblissement des capacités des communautés à répondre aux conflits, promouvoir la cohabitation pacifique, et entrer dans un dialogue constructif avec les autorités: tensions au sein et entre les communautés, destruction des liens traditionnels, et manque de confiance dans les autorités.

Cette fiche d'action s'appuie sur quatre composantes destinées à répondre au défi de la réconciliation et de la cohésion sociale aux niveaux les plus appropriés.

Composante 1 : réconciliation, dialogue et médiation

Composante 2 : autorités locales et cohésion sociale

Composante 3 : soutien aux medias indépendants comme acteurs directs du dialogue public au niveau local et national

Composante 4 : appui au dispositif de monitoring des medias centrafricains

## **2.2 Contexte**

### **2.2.1 Contexte national**

La République centrafricaine (RCA) est un pays enclavé d'Afrique centrale à faible revenu et avec une population de 4,6 millions d'habitants. Le pays connaît un conflit armé et une crise politique et humanitaire majeure depuis fin 2012. La crise a touché la plupart de la population. Des mois de violence ont précipité l'effondrement des institutions de l'État et paralysé les activités économiques. Selon l'Organisation des Nations Unies, 2,7 millions de personnes ont aujourd'hui besoin d'une assistance humanitaire. Depuis décembre 2013, plus de 400 000 personnes ont été déplacées à l'intérieur du pays et vivent dans des conditions précaires. Plus de 400 000 Centrafricains sont réfugiés dans les pays voisins (Tchad, Cameroun, RDC). L'importante porosité des frontières étatiques facilite en outre la circulation des marchandises et des personnes entre les États, accentuant également la déstabilisation de la région.

Les indicateurs sociaux de la République centrafricaine sont parmi les plus bas au monde. L'indice de développement humain (IDH) classe en 2014 le pays au 185<sup>è</sup> rang sur 187 pays, avec 76% de la population souffrant de pauvreté multidimensionnelle.

Les perspectives économiques du pays sont très incertaines, la crise ayant eu un impact catastrophique sur l'économie avec une croissance du PIB de -19,8% selon les prévisions d'octobre 2013. Les recettes fiscales de l'État représentent moins de 10% du PIB et ne permettent pas de financer les services publics de base. Le budget public est donc soutenu à plus de 80% par des financements extérieurs.

## 2.2.2 Contexte sectoriel: Politiques et enjeux

Face aux fortes tensions communautaires et à la remise en cause de la cohésion nationale, le **forum de Bangui**, organisé en mai 2015, a été la première étape d'un processus de réconciliation.

Le forum Bangui a été en effet le résultat d'un processus historique et global qui a intégré les opinions des représentants locaux, des femmes, des jeunes et de la société civile. L'objectif du forum était de finaliser une série de recommandations fondées sur la paix et la sécurité, la justice et la réconciliation, le développement économique et social. Près de 600 participants issus de tout le pays, dont des acteurs de la société civile, des représentants gouvernementaux et des représentants de groupes armés ont été engagés dans un dialogue au cours de cette rencontre. En outre, des centaines de Centrafricains à travers le pays, de tous les segments de la société, ont pris part à cet événement. Des représentants de la diaspora et des réfugiés ont également pu y participer grâce à une **couverture médias en direct**.

Au-delà du pacte signé à l'issue du forum entre le gouvernement de transition et les groupes armés, lequel vise au désarmement des membres des groupes armés et à leur réintégration dans leurs communautés, le résultat majeur du forum de Bangui a été la rédaction du Pacte républicain pour la paix, la réconciliation nationale et la reconstruction ("la roadmap"), dans lequel on identifie certains objectifs à poursuivre pour relancer un processus de réconciliation comme, entre autres, les suivants:

- le **redéploiement et le renforcement graduels de l'administration au niveau local** afin d'assurer une présence effective de l'État sur toute l'étendue du territoire, notamment avant, pendant et après les élections générales;
- le soutien aux **autorités locales** pour mettre en œuvre les projets de développement choisis par les communautés qu'elles représentent. C'est ainsi que les besoins prioritaires des communautés sont satisfaits et que ces communautés<sup>1</sup> peuvent acquérir les compétences nécessaires pour opérer des changements et traiter leurs problèmes locaux. En outre, un travail conjoint dans la prise de décisions et la mise en œuvre des projets contribue au rétablissement des rapports sociaux détériorés par la guerre;
- le **renforcement des capacités de la société civile** dans la conduite d'initiatives en faveur de la réconciliation et de la cohésion, et la **promotion de l'accès aux services de base pour les communautés**;

---

<sup>1</sup> Les communautés sont entendues au sens large, quel que soit leur mode d'organisation sociale, sans préjudice de leur statut (centrafricains, déplacés, réfugiés, etc.)

- l'importance de veiller à ce que les besoins de tous les groupes, sans distinction de genre, d'âge ou d'origine ethnique, soient pris en compte dans le cadre des processus décisionnels locaux et que chacune de ces populations comprennent ces processus et leur accordent leur confiance.

Les instances de concertation, qui permettaient une médiation dans les cas de contentieux locaux, ont elles aussi été gravement affectées par la crise, affaiblissant d'autant la crédibilité de l'appareil judiciaire et rendant délicate la lutte contre l'impunité.

La cohésion intercommunautaire a en outre été profondément fragilisée par la crise. Le retour des populations déplacées, dans leur territoire d'origine ou non, pourrait également contribuer à une recrudescence des violences locales du fait, entre autres, des tensions foncières.

Enfin, le développement économique, miné de facto par les défaillances de l'Etat, de sécurité et d'infrastructures, est lourdement ralenti. Des projets de travaux à haute intensité de main d'œuvre (THIMO) apportent une nécessaire réponse de court terme aux besoins des populations mais demeurent insuffisants pour relancer l'économie de manière durable et inclusive. L'appui à des initiatives économiques doit donc être une priorité afin de relancer l'activité locale et renforcer les capacités de résilience de la population.

### **2.3. Enseignements tirés**

Les enseignements tirés sur la base du contexte et des projets financés par le Fonds Fiduciaire et déjà en cours sont les suivants:

- Ancrer les initiatives de développement du territoire dans un renforcement de la cohésion sociale et de la réconciliation;
- Adopter une approche «intégrationniste» (cf p. 6), participative et plurisectorielle de l'appui à la cohésion sociale et à la réconciliation;
- Crédibiliser les services de l'Etat et les autorités locales en rétablissant le lien avec les populations et en leur permettant de délivrer des services de base et d'être associés à la relance des territoires;
- Adopter une approche interministérielle de redéploiement des administrations déconcentrées de l'Etat;
- Renforcer les capacités de l'ensemble des acteurs du terrain, société civile et autorités locales;
- Développer des dispositifs de justice de proximité et de résolution des conflits;
- Prendre en compte l'équilibre géographique et les enjeux propres à la crise dans la sélection des localités d'intervention ;
- Assurer un espace d'expression et de communication proche des communautés.

### **2.4. Actions complémentaires**

Une partie des actions à mettre en œuvre dans le cadre de ce programme trouvera une complémentarité naturelle, à différents niveaux, avec certains projets de développement local/ renforcement des capacités des autorités locales déjà en cours ou à venir, notamment:

- les Pôles de développement (PDD) de l'Union Européenne,
- le projet RAFAT du PNUD qui contribuera au redéploiement des services déconcentrés de l'Etat et au renforcement de la police et de la gendarmerie (à Bambari, Bria, Bossangoa, Kaga Bandoro et Bouar ou Carnot),

- les projets de l'AFD PARC (projet d'appui au renforcement des capacités) au niveau central et PDRSO (projet de développement régional dans le Sud-Ouest) qui développe aussi une approche territoriale et participative mais sur des zones distinctes.

Une synergie sera recherchée avec les projets de réconciliation/dialogue/médiation mis en œuvre par :

- l'OIM (Organisation Internationale pour les Migrations), " Support à la stabilisation et au relèvement immédiat des communautés à risque en RCA" (Boda, Bambari, Kaga-Bandoro, Ndele) ;
- Search for Common Grounds (SFCG), "Demain est un autre Jour : Promouvoir le Rejet de la Violence Armée au Niveau Communautaire" (Bangui, Bossangoa, Bambari et Boda) ;
- Conciliation Ressources (CR), "Appui au dialogue intercommunautaire et à la consolidation de la paix en République centrafricaine" (Bangui et dans les préfectures du Haut-Mbomou, de Mbomou, de la Haute-Kotto et de la Vakaga) ;
- Norwegian Refugee Council (NRC), "Promotion et protection des droits au logement, terre et propriété (LTP) des personnes affectées par le déplacement en République Centrafricaine" (Bangui, Sibut et Carnot).

Par ailleurs, la crise actuelle démontre - une fois de plus - la nécessité d'un dispositif de concertation et de coordination des interventions pour l'appui aux médias. Face aux pillages que les médias ont connus, à la montée du cycle de violence et au manque de moyens, il est important de considérer la dimension «information des populations» également comme un axe prioritaire dans la crise humanitaire qui secoue le pays. Une concertation entre les acteurs d'appui aux secteurs des médias est aussi indispensable afin de limiter la dispersion des moyens et la concentration des interventions sur quelques partenaires ou quelques zones au détriment d'autres.

## **2.5. Coordination des donateurs**

Suite à la crise, les activités des plateformes de coordination des acteurs ont subi un fort ralentissement. Pour réhabiliter le mécanisme de coordination, le gouvernement de transition a lancé le Dispositif de Coordination National des Aides Multi-bailleurs aux programmes et projet (CNAMPP) en juillet 2014.

La coordination des donateurs est effectuée à Bangui en particulier via ce Dispositif. La Délégation de l'UE en RCA est membre du Comité National Stratégique; des groupes thématiques sont organisés dans le cadre du Dispositif.

La coordination des donateurs est effectuée à Bangui. Le Ministère des Affaires Sociales assure la conduite du groupe thématique «Capital humain et services sociaux essentiels» (qui traite aussi la question de genre) avec l'appui, au niveau des bailleurs, de la DUE RCA et du bureau ECHO.

Le Comité de Coordination ONG (CCO) à Bangui regroupe les organisations non-gouvernementales internationales et centrafricaines et représente un forum de discussion et de partage de l'information entre elles dans le but d'adopter des positions communes par rapport aux politiques du gouvernement, des donateurs, de capitaliser la connaissance du terrain, de mettre en place des initiatives concrètes, des stratégies de plaidoyer, etc...

### **3. DESCRIPTION DÉTAILLÉE**

#### **3.1 Objectifs**

L'objectif général de ce programme est **de favoriser la stabilisation et le relèvement de la société centrafricaine en renforçant les capacités locales et le dialogue à court et moyen terme.**

Les actions prévues visent spécifiquement à :

- Accompagner le redéploiement des services déconcentrés et renforcer les pouvoirs locaux ;
- Favoriser la délivrance des services de base et la relance économique en soutenant des micro-projets émergeant des cadres de concertation de base ;
- Soutenir un rôle actif de la société civile, tant au niveau national qu'au niveau local, dans la mise en œuvre d'activités qui répondent à l'objectif général de favoriser le dialogue et la coexistence pacifique entre communautés ;
- Renforcer les capacités des organisations de la société civile, particulièrement celles engagées sur les aspects de réconciliation / cohésion sociale / médiation (gouvernance, responsabilité financière, transparence...) ;
- Soutenir le réseau des radios communautaires centrafricaines pour mieux informer la population et pour valoriser des initiatives de réconciliation et reconstruction du pays ;
- Renforcer Radio Ndele Luka, pour permettre à la population de participer au débat et d'avoir accès à une information correcte et indépendante ;
- Renforcer le cadre de régulation des medias centrafricains et les capacités d'un système de monitoring.

#### **3.2. Résultats escomptés et principales activités**

##### **Composante 1 : réconciliation, dialogue et médiation**

La société centrafricaine est traversée par de nombreuses lignes de fracture ethniques, religieuses, politiques. La cohésion sociale est par ailleurs fragilisée par un niveau élevé de pauvreté et d'inégalités entre et au sein des diverses communautés. Les violences de 2013/2014 ont aggravé ces tensions, et en dépit de l'agenda fixé par le Forum de Bangui de mai 2015, le processus politique menant vers la fin de la transition politique et la sortie de crise ne produit pas encore d'effets visibles sur la réconciliation et la cohésion sociale.

Les épisodes de violence à Bangui depuis le 26 septembre et qui se sont poursuivis tout au long du mois d'octobre, témoignent d'une situation extrêmement fragile et d'une fracture profonde au niveau des communautés qui est loin de se régler.

**La réconciliation et la cohésion sociale passent par des initiatives menées au plus proche des populations, avec et au profit des organisations de la société civile.** La société civile centrafricaine, bien que fragile, reste le principal moyen d'expression et de mobilisation des diverses composantes de la société. Dans ce cadre, le Fonds Békou prévoit de soutenir des

activités menées par la société civile qui répondent à l'objectif général de favoriser le dialogue et la coexistence pacifique entre communautés dont la cohésion a été affectée par la crise de 2013/2014. Ces activités seront menées lorsque les conditions, notamment de sécurité, le permettront, en priorité dans les localités les plus affectées par ces divisions intercommunautaires.

Compte tenu de la complexité des facteurs de tension (facteur religieux, ethnique, politique, économique, etc.) et de l'importance de dynamiques spécifiques au niveau local, diverses approches complémentaires, assises sur une méthodologie éprouvée dans des situations post-conflits<sup>2</sup>, seront soutenues:

- Une approche directe :

Il importe de soutenir les initiatives centrafricaines de réconciliation, de dialogue et de médiation au niveau national et/ou local, en veillant à leur inclusivité. Par ailleurs, afin d'assurer la pérennité de ces initiatives et leur diffusion au niveau local/communautaire, les capacités des acteurs issus de la société civile engagés en faveur de la réconciliation et la cohésion sociale seront soutenues.

- Une approche indirecte :

Au-delà de facteurs identitaires et politiques, l'une des causes reconnues des violences intercommunautaires est l'inégalité ou l'accès inégal aux ressources publiques et/ou économiques (services publics de base, infrastructures, emplois, etc.). La mise en place d'activités génératrices de revenus associant, lorsque cela est possible, les membres de diverses communautés, feront reculer les tensions liées à l'absence de perspective économique et sociale et aggravées par le sentiment d'iniquité dans la répartition des ressources.

- Une approche "intégrationiste" :

Lancement d'activités d'intérêt commun/transcommunautaire: des priorités seront identifiées et mises en œuvre de manière conjointe au niveau local. Ces activités, dont le bénéficiaire sera "public", couvriront un large spectre : réhabilitations de matériel urbain dégradé ou d'équipements collectifs, activités économiques bénéficiant à des groupements locaux (agriculture/élevage/pêche/artisanat), manifestations sportives et/ou culturelles. Il est essentiel que ces activités reposent sur des demandes clairement formulées par les communautés de base.

### **Résultats attendus:**

*1 – les capacités des acteurs non-gouvernementaux centrafricains de réconciliation et cohésion sociale sont renforcées au niveau national et local*

#### *Activités*

- soutien aux fora de dialogue/plateformes au niveau national et local
- soutien aux mécanismes traditionnels de dialogue au niveau communautaire
- organisation des formations dans les domaines de plaidoyer, de la gouvernance, de la gestion de projets, gestion financière, transparence, planification, etc...

---

<sup>2</sup> Cette approche à trois niveaux s'appuie sur les travaux de (F. Stewart), Horizontal inequalities as a cause of conflict: a review of CRISE findings, January 2010

*2 – des actions favorisant le dialogue, la médiation, l'intégration et la cohésion au sein et entre communautés sont mises en place, et s'appuient sur divers leviers identifiés au niveau local*

#### *Activités*

- organisation d'activités conjointes (événements sportifs/socio-culturels)
- mise en place d'activités génératrices de revenus au bénéfice collectif des communautés, y compris la réhabilitation des rues, d'écoles, de centres de santé, etc; la remise en fonction des points d'eau, de l'éclairage public, etc...

#### **Composante 2 : autorités locales et cohésion sociale**

**Le redéploiement de l'administration est un enjeu fondamental de la transition en RCA,** comme en attestent les conclusions du Forum de Bangui et les quatre piliers de la Feuille de route du gouvernement. Le ministère de l'Administration territoriale, de la décentralisation et de la régionalisation (MATDR) est engagé dans ce mouvement, notamment via l'action de la Coordination nationale pour le redéploiement de l'administration publique (CNRAP). Les préfets et sous-préfets ont tous été nommés et prennent actuellement leurs fonctions en région. Ils ont reçu des formations et des équipements leur permettant d'assurer l'exercice de leurs fonctions. Simultanément, les différents ministères ont commencé l'envoi de leurs représentants en région, permettant d'amorcer une reprise du fonctionnement des services publics de base.

Cependant, les besoins restant considérables, l'accompagnement du redéploiement doit être approfondi, particulièrement au niveau des sous-préfectures. **Le redéploiement des autorités locales est indispensable compte tenu de leur responsabilité, reconnue y compris par la société civile, en faveur du renforcement de la cohésion sociale.**

#### **Résultats attendus:**

*1 - les services déconcentrés de l'état sont redéployés dans les localités identifiées et les pouvoirs locaux sont renforcés*

#### *Activités*

- Inclusion des besoins en lien avec le MATDR et les autorités locales
- Reconstitution des capacités des acteurs locaux (matériel/formation)
- Appui à l'élaboration des plans de développement locaux

*2 – l'accès au droit pour les populations est amélioré et des mécanismes de médiation sont relancés*

#### *Activités*

- Identification (avec les autorités locales, les représentants coutumiers et religieux, la société civile et les populations) de mécanismes alternatifs de résolution des conflits les plus adaptés à chaque localité
- Formation de professionnels et de personnes issues de la société civile, dont instances traditionnelles

### *3 – les populations des territoires ciblés par les actions bénéficient de services de base et de l'amélioration de l'activité économique*

#### *Activités*

- Financement de micro-projets pour la délivrance de services de base et la relance de l'activité économique

### **Composante 3 : soutien aux médias indépendants comme acteurs directs du dialogue public au niveau local et national**

La radio est le média le plus important en Centrafrique. Entre deux tiers et trois quarts des ménages disposent d'un récepteur radio.

**L'Association des Radios Communautaires de Centrafrique (ARC – Centrafrique)** a été créée le 13 juin 2009 en réponse au contexte socio-économique et aux conflits qui font le quotidien de ce pays. L'ARC se veut une plateforme qui protège les intérêts des radios communautaires confessionnelles ou non confessionnelles et mutualise leurs moyens pour renforcer les capacités de chacune d'entre elles.

Le conflit qui a ravagé l'ensemble de la République Centrafricaine n'a pas épargné les médias. La plupart, cibles de militaires, milices et politiciens, a été pillée ou empêchée de fonctionner. La situation sécuritaire n'a pas permis aux journalistes de travailler de manière indépendante avec pour résultat une propagation de rumeurs et de désinformation dans l'ensemble du pays.

Plus affaiblie que jamais, la radio aura un rôle très important à jouer pour informer les populations et désamorcer les tensions.

**Radio Ndeke Luka (RNL)** a survécu la crise déclenchée en 2013. Crée en 2000 par la Fondation Hirondelle, cette radio en 15 ans n'a connu que deux jours d'interruption en décembre 2013. La population, rassurée de l'entendre à nouveau, a manifesté sa joie à l'antenne.

RNL est la seule radio en RCA qui émet en direct 24h/24 et 7 jours/7 en français et en sango. Les émissions sont présentées uniquement par des Centrafricains. La radio compte maintenant une vingtaine de correspondants sur l'ensemble du territoire.

Malgré le contexte sécuritaire difficile, RNL a maintenu ses plans de déploiement dans le pays et compte maintenant 4 émetteurs FM, diffuse deux heures d'émissions en Ondes courtes, est présente sur l'internet 24h/24 et sur le bouquet de Canal Satellite Afrique (n°248), ce qui lui permet aujourd'hui d'être reçu partout dans le pays.

Cette composante s'inscrit dans la continuité des actions menées dans le développement et le renforcement de Radio Ndeke Luka (RNL) et des radios communautaires en RCA. Il permet l'accès à une information indépendante et de qualité dans une période d'instabilité et de rumeurs, permet le développement et le fonctionnement de Radio Ndeke Luka comme fournisseur de ces informations, ainsi que l'extension du soutien aux autres acteurs radios locales.

### **Résultats attendus:**

*1 – une information responsable sur les principaux événements de la vie publique est assurée et la radio, à travers ses programmes, soutient les initiatives de réconciliation et de reconstruction du pays*

*Activités :*

- Assurer l'accès aux programmes de Radio Ndeke Luka et la rediffusion par les radios communautaires
- Couvrir de manière responsable les principaux événements de la vie publique dans toutes les provinces
- Valoriser les initiatives de réconciliation, permettre des débats entre communautés qui s'opposent, permettre un espace de dialogue entre les différents groupes de la population

*2 - les capacités de production et de diffusion des radios communautaires sont renforcées*

*Activités :*

- Renforcement de la gouvernance et de la viabilité des radios communautaires;
- Cycles de formation sont organisés
- Appui au fonctionnement de l'Association des radios communautaires de Centrafrique (ARC)

### **Composante 4 : appui au dispositif de monitoring des medias centrafricains**

Dans le cadre de cette fiche d'action, la mise en place d'un système de monitoring des medias centrafricaines est envisagée. Cette dimension se justifie en raison de la faiblesse des moyens dont disposent les principaux medias et qui peuvent parfois mener à un traitement partiel et inapproprié de l'information. Cet aspect est d'autant plus préoccupant dans un contexte de crise.

Le schéma de régulation des médias centrafricains n'a jamais fonctionné de manière effective. La loi a créé un Haut Conseil de la Communication (HCC), régulateur public et institution indépendante où siègent des professionnels des médias. Mais, le HCC a souffert de problèmes d'organisation interne et sa crédibilité auprès des professionnels des médias est parfois mise en doute.

L'instance d'autorégulation, l'Observatoire des Médias Centrafricains (OMCA) souffrait déjà d'un manque de ressources de fonctionnement avant le déclenchement de la crise en 2013. L'organisation est une association de journalistes, qui ne disposent pas de revenus suffisants pour alimenter financièrement des organisations professionnelles.

Les institutions de régulation des médias ne sont pas actuellement capables d'assurer le monitoring des contenus médiatiques produits et diffusés dans le pays, ni d'effectuer un travail de prévention sur la diffusion de discours de haine ou de discours discriminants, ni de garantir un accès égal aux acteurs politiques.

Des actions pour renforcer les capacités de l'Observatoire des Medias Centrafricains ont été financées dans le passé par l'Union Européenne et l'Ambassade de France, à travers un appui par l'Institut Panos Europe, et par USAID, à travers un appui par Internews.

**Ce besoin ayant mis en lumière en raison des débordements allégués dans la diffusion de propos controversés dans les medias centrafricaine lors des évènements de fin septembre 2015, les modalités/résultats/activités spécifiques seront précisés et soumis à l'approbation ultérieure du Comité de Gestion.**

### Risques et hypothèses

<i>Catégorie</i>	<i>Descriptif</i>	<i>Stratégie de mitigation</i>
<b>Risques sécuritaires</b>	La RCA demeure instable et les risques sécuritaires sont particulièrement élevés. Par ailleurs, la période électorale pourrait donner lieu à une recrudescence des violences.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un lien avec les forces de sécurité, surtout la MINUSCA, sera maintenu durant la mise en œuvre du projet.</li> <li>- En concertation avec le bailleur et les partenaires, il pourra être décidé d'arrêter, temporairement ou définitivement tout ou partie du projet, si la situation l'exigeait.</li> </ul>
<b>Risques logistiques</b>	Les difficultés d'accès aux territoires d'intervention pourraient compromettre la mise en œuvre effective du projet.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui et accords avec la MINUSCA et UNHAS pour accéder aux territoires d'intervention.</li> <li>- Des moyens financiers et logistiques sont prévus dans le cadre du projet afin d'assurer les déplacements des équipes, leur sécurité, le transport des biens et équipements.</li> </ul>
<b>Risques financiers</b>	Les partenaires locaux pourraient connaître des difficultés d'absorption du budget et en limiter par conséquent la consommation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le projet renforcera les capacités des partenaires locaux afin de leur permettre de mieux absorber le budget.</li> <li>- Une réorientation des activités voire une demande de prolongation sans augmentation budgétaire pourrait également être envisagée.</li> </ul>
<b>Risques en termes de ressources humaines</b>	Les ONG et OSC internationaux et/ou centrafricaines pourraient prochainement arriver à une saturation en termes de ressources humaines, et/ou les ressources humaines disponibles n'ont pas la capacité nécessaire pour la mise en œuvre du projet.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un renforcement des capacités de partenaires locaux au travers de formations et de ressources humaines et matérielles sera conduit afin de permettre à ces derniers d'appuyer au mieux à la conduite des activités.</li> </ul>

### 3.3. Questions transversales

*Appui à l'approche du genre et exclusion sociale* - un effort tout particulier sera mis en œuvre pour assurer une répartition équitable entre les hommes et les femmes lors des réunions

communautaires et de la mise en œuvre directe de toutes les activités de l'action. Toutes les activités prévues veilleront à contribuer à l'inclusion des groupes les plus vulnérables (déplacés, minorités ethniques).

*Respect des normes environnementales* - l'impact sur l'environnement sera un facteur déterminant dans la sélection et mise en œuvre des projets communautaires. L'importance du respect de l'environnement sera un sujet abordé avec toutes les communautés et les autorités lors de la phase de conceptualisation des projets.

#### **4. QUESTIONS DE MISE EN ŒUVRE**

##### **Couverture géographique:**

*Composante 1 :*

Bangui et idéalement les localités plus affectées par les divisions intercommunautaires suite à la crise déclenchée en décembre 2013, si les conditions de sécurité le permettront.

*Composante 2 :*

Les zones d'intervention seront définies pendant la phase de diagnostic (premiers 6 mois de l'action) en prenant en compte le contexte sécuritaire qui prévaudra alors. Les zones pré-identifiées, sans préjudice du choix qui sera finalement arrêté, sont : Bambari et Berberati ; Bria et Ndélé.

*Composante 3 :*

Radio Ndeke Luka émet en FM sept jours sur sept, 24 heures sur 24, et en ondes courtes 2 heures par jour sur l'ensemble du pays et les pays limitrophes. On estime qu'elle est écoutée par plus d'un million d'auditeurs.

*Composante 4 :*

Ensemble du pays.

##### **4.1. Période indicative de mise en œuvre opérationnelle**

La période de mise en œuvre opérationnelle indicative de cette action est de **42 mois** compte tenu du fait que la composante 2 aura une durée de 36 mois.

##### **4.2. Modules et volets de la mise en œuvre**

Le programme sera géré à travers:

###### *1 - un contrat de subvention avec la Fondation Hirondelle*

La Fondation Hirondelle, Médias pour la paix et la dignité humaine, est une organisation suisse de journalistes créée en 1995 qui met en place, soutient ou opère des médias indépendants dans les zones de crise, ainsi que dans des situations de transition ou post-conflit. Partout où ils sont mis en place, ces médias suppléent au manque d'information, contribuent à la dissipation des rumeurs, et luttent contre les effets de la propagande. Des efforts particuliers sont apportés lors des périodes électorales pour une couverture professionnelle, équitable et responsable de ces processus, avec notamment la diffusion d'émissions de débats sur les enjeux principaux aux niveaux national et local. La Fondation Hirondelle est une des rares organisations dans le monde qui jouisse d'une telle expérience.

Conséquemment, sous la responsabilité de l'ordonnateur compétent de la Commission, la subvention peut être octroyée sans appel à propositions à la Fondation Hirondelle en raison de sa compétence technique, et de sa spécialisation (article 190, paragraphe 1, f).

*2 – une convention de délégation avec Expertise France qui couvre les activités en appui au redéploiement des autorités locales, au renforcement de la concertation, de la justice et des médias locaux ainsi que à relance socio-économique. Le choix de confier la mise en œuvre de la composante 2 à cet organisme repose sur leur expertise dans le domaine du renforcement des capacités en matière de gestion publique et à leur capacité à assurer une **approche intégrée** entre divers acteurs locaux (public, société civile, autorités traditionnelles).*

*3 – des contrats de subvention avec plusieurs ONG internationales et/ou locales après un appel à manifestation d'intérêt*

*4 – A définir*

#### **4.3. Budget indicatif**

Volet	Montant (M€)
<b>Renforcement des capacités des medias indépendants</b>	1,500,000
<b>Monitoring des medias centrafricaines</b>	400,000 ( <i>indicatif</i> )
<b>Redéploiement des autorités locales comme vecteur de cohésion sociale</b>	3,700,000
<b>Renforcement des capacités des organisations de la société civile et des ONG centrafricaines</b>	1,900,000
<b>Evaluation &amp; Audit</b>	200,000
<b>Total</b>	7,700,000

#### **4.4. Évaluation et audit**

Si nécessaire, des audits ad hoc ou des missions de vérification des dépenses pourraient être engagés par la Commission européenne pour un ou plusieurs contrats ou conventions.

L'évaluation et les missions d'audit seront mises en œuvre au moyen de contrats de service, en utilisant l'un des contrats cadre de la Commission prévu à cette fin. Le montant consacré au budget à l'évaluation externe et à l'audit s'élève à 200,000 EUR.

Une évaluation finale et indépendante devra être effectuée à temps pour disposer des informations nécessaires au développement des activités futures. En l'absence de perspective d'intensification/extension du projet et dans la mesure où la sécurité le permet, une évaluation finale devrait être lancée dans les 3 mois après la fin du programme.

#### **4.5. Communication et visibilité**

Une bonne visibilité des activités menées par le Fonds en RCA, auprès des bénéficiaires, et plus généralement de la population centrafricaine, mais également auprès des citoyens européens constitue une des valeurs-ajoutées de ce dispositif. La communication et la visibilité du Fonds constituent des obligations légales pour toutes les actions extérieures financées par cet instrument.

Des mesures de communication et de visibilité sont à prévoir avant le début de la mise en œuvre des activités financées par le Fonds et seront élaborées sur la base d'un plan d'action spécifique dans ce domaine et financées sur le budget indiqué.

Ces mesures seront mises en œuvre a) par les partenaires de mis en œuvre, et/ou b) par le pays partenaire et/ou c) par le Fonds. Des obligations contractuelles adaptées seront respectivement prévues dans les contrats de subventions et les contrats de service.

Le plan de communication et de visibilité de l'action ainsi que les obligations contractuelles nécessaires seront établis sur la base de:

- Manuel de communication et de visibilité applicables aux actions extérieures de l'Union européenne et des contributeurs;
- Guidelines spécifiques du Fonds.